

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1514
E/CN.4/Sub.2/493
2 septembre 1981

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/RUSSE

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-huitième session
Point 12 du projet d'ordre du jour provisoire */
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Trente-quatrième session
Point 6 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN
PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES
COLONIAUX ET DEPENDANTS

Note verbale datée du 31 août 1981, adressée au Directeur
de la Division des droits de l'homme par la Mission
permanente de la République populaire mongole
auprès de l'Office des Nations Unies
à Genève

"La Mission permanente de la République populaire mongole auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres organisations internationales présente ses compliments au Directeur de la Division des droits de l'homme et a l'honneur de lui adresser ci-joint le texte d'un télégramme du Secrétaire général du Comité central du Parti révolutionnaire populaire mongol et Président du Présidium du Grand Khoural populaire de la République populaire mongole, et le texte d'une déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole.

La Mission permanente de la République populaire mongole serait très reconnaissante au Directeur de la Division des droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer ces textes comme documents officiels."

*/ E/1981/25, chapitre XXVI.

AU CAMARADE JOSE EDUARDO DOS SANTOS, PRESIDENT DU MPLA - PARTI DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA

Luanda

Cher Camarade Président,

C'est avec une profonde indignation que nous avons appris, en République populaire mongole, la barbare agression armée commise par le régime raciste d'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola.

Bénéficiant de la complaisance des forces de l'impérialisme international, les racistes de Pretoria s'efforcent de ruiner les conquêtes révolutionnaires de l'Angola populaire, engagé dans la voie de l'édification d'une nouvelle société. Nous sommes sûrs que l'héroïque peuple angolais, qui jouit du soutien constant des pays de la communauté socialiste et des autres forces progressistes du monde, saura défendre ses conquêtes révolutionnaires et s'opposer résolument aux menées criminelles des forces réactionnaires.

Le Gouvernement de la République populaire mongole et le peuple mongol expriment leur solidarité avec la République populaire d'Angola et le peuple frère d'Angola dans leur combat, en ces jours difficiles pour eux, et joignent leur voix à la protestation indignée de la communauté mondiale pacifique, qui exige l'arrêt immédiat de cette agression non provoquée des racistes.

I. TSEDENBAL
SECRETARE GENERAL DU COMITE CENTRAL
DU PARTI REVOLUTIONNAIRE POPULAIRE
MONGOL, PRESIDENT DU PRESIDUM DU
GRAND KHOURAL POPULAIRE DE LA
REPUBLIQUE POPULAIRE MONGOLE

Oulan Bator, le 27 août 1981

DECLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA
REPUBLIQUE POPULAIRE MONGOLE

Les 24 et 25 août, les racistes sud-africains ont commis une nouvelle agression armée d'envergure contre la République populaire d'Angola.

L'attaque scélérate perpétrée par les forces armées sud-africaines contre la République populaire d'Angola avec l'emploi de l'aviation et des chars est un maillon de plus dans la chaîne des tentatives agressives des forces racistes et impérialistes contre la cause de l'indépendance nationale et du progrès social des peuples d'Afrique, contre les régimes progressistes du continent africain.

L'impérialisme international et le racisme visent à saper le processus de transformation progressiste en République populaire d'Angola et dans d'autres jeunes Etats d'Afrique, à perpétuer l'ordre raciste et colonial en Namibie, à se créer une base d'opérations combinées pour conserver et consolider leurs positions politiques, économiques et militarostratégiques sur le continent africain. C'est précisément à ces fins qu'ils commettent constamment des actes agressifs contre l'Angola, le Mozambique et d'autres Etats indépendants. Malgré les multiples appels de l'ONU et les demandes instantes de la communauté mondiale, les racistes refusent d'accorder l'indépendance au peuple de Namibie, et s'efforcent de transformer celle-ci en un nouveau repaire du néo-colonialisme et du racisme.

L'attaque aventuriste de l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola met en danger la paix sur le continent africain et dans le monde entier.

Le peuple mongol et le Gouvernement de la République populaire mongole condamnent fermement cet acte criminel de terrorisme international et exigent qu'il cesse immédiatement. Ils approuvent entièrement le télégramme envoyé le 27 août au Président du MPLA - Parti du travail et Président de la République populaire d'Angola, José Eduardo dos Santos, par le Secrétaire général du Comité central du Parti révolutionnaire populaire mongol et Président du Présidium du Grand Khoural populaire de la République populaire mongole, I. Tsedenbal, télégramme où s'exprime leur solidarité de combat avec le peuple ami d'Angola, qui défend résolument sa liberté, son indépendance et ses conquêtes révolutionnaires.

Le Gouvernement de la République populaire mongole déclare que la situation existant aujourd'hui dans le monde et dans diverses régions impose de renforcer en permanence l'unité d'action de toutes les forces progressistes et démocratiques du monde afin de s'opposer résolument aux menées de l'impérialisme et de la réaction.

Oulan Bator, 27 août 1981